

JOURNAL PARLÉ

DE LA MAISON DE L'EUROPE DE PARIS

Jeudi 26 avril 2007

*« L'Europe et le monde »
« à l'heure des élections françaises »*

par Jean-Pierre GOUZY

Vice-président de la Maison de l'Europe de Paris
Président d'honneur de l'Association
des Journalistes Européens

C'est à titre personnel, évidemment, que j'évoquerai, entre les deux tours de scrutin de nos élections présidentielles, la tonalité et les premiers résultats d'une campagne vécue dans la perspective européenne.

84,6 %, tel est le taux, à vrai dire, « extraordinaire » de la participation électorale, lors du premier tour des élections présidentielles françaises cuvée 2007. Record inégalé depuis l'an de grâce 1965 !. A vrai dire, l'afflux des électeurs potentiels dans les meetings préparatoires laissait déjà présager l'ampleur du rush dominical du 22 avril, autour des urnes républicaines. On ne peut que se féliciter d'un tel regain d'intérêt pour la cause publique dans un pays qui a pu donner le sentiment ces dernières années (la permanence du chômage aidant) d'osciller entre une indifférence apparente et des attitudes désabusées.

Chacun dans cette salle a pu voter – et voter selon sa conscience – « à droite », au « centre » ou « à gauche ». Mon rôle n'est donc pas de « décortiquer » des résultats électoraux dans une perspective franco-française, mais d'essayer d'analyser l'événement en fonction de ce qui nous réunit : l'intérêt pour l'avenir de notre pays dans l'Europe d'aujourd'hui, face à la mondialisation et aux défis immédiatement contemporains de l'effervescence internationale ascendante.

D'une manière générale, l'intérêt pour ne pas dire l'engouement des français pour leur élection présidentielle a agréablement surpris nos partenaires européens, de même qu'aux Etats-Unis et, à des degrés divers, dans le reste du monde (pas seulement occidental). Certains estiment même qu'il s'agit d'un signe précurseur : la France est en quête de rénovation et ne se résigne pas, mais va bouger sur la scène européenne.

EUROPE : UN DEBAT A MINIMA

Il est vrai que le peuple français dans son ensemble avant de se donner rendez-vous dans les isoloirs municipaux s'est replié sur lui-même, pour entendre trop souvent les sirènes du protectionnisme et du souverainisme, alors que l'idée de « fermeture » dans le monde tel qu'il a évolué, est sans avenir. Les candidats « qui comptent » ont trop largement pratiqué l'art de l'esquive quand il s'agissait de répondre à la question : « **Quelle Europe voulons-nous ?** », au-delà des généralités, ayant en l'esprit le souvenir du vote négatif d'une majorité des électeurs à propos du Traité constitutionnel en Mai 2005.

Comme Richard Descoings, un des patrons de Sciences po, le confiait dans une interview publiée l'un de nos magazines hebdomadaires : « *cette campagne montre que nous avons échoué à faire naître un sentiment de citoyenneté européenne faute d'un débat sur l'avenir de la France dans l'Union, une partie des décisions politiques se crispe sur l'espace « local » franco-français [...] On dit l'Europe en crise. A tort. C'est la France qui est en crise au sein de l'Europe* ». Bref – et nous lui donnons raison sur ce point : « *On peut se sentir très européen et très français à la fois et, en même temps se sentir comptable de l'avenir de la planète* ».

Autre témoignage, celui de Jacques Delors, bien qu'un peu laconique. Un journaliste de Lille lui ayant demandé, faussement ingénu, si « *la question européenne tenait la place qu'elle méritait dans la campagne présidentielle* », s'est entendu répondre : « *Non ! En fait, je suis vraiment déçu* ».

Entendons-nous bien : il est normal que, lors d'une élection présidentielle nationale, les prétendants au trône élyséen se soient efforcés d'abord de répondre aux questions qui affectent la gestion de notre pré carré national : la dette à 64,6 % fin 2006 ; le prélèvement obligatoire à 44,4 % du PIB ; les déficits publics accumulés ; la mise en cause des taux de chômage publiés (8,4 % de la population active), quand l'Eurostat – c'est-à-dire Bruxelles – maintient 8,8 pour février et que la moyenne des demandeurs d'emploi a été ramenée à 7,2 % pour la zone euro. Sans parler du chômage des jeunes : plus de 20 % en France !

Nos voisins européens, faut-il le dire ? – ont assisté avec étonnement devant leurs télévisions aux shows respectifs de Sarko et Ségo sur « l'identité nationale » ; à l'engouement retrouvé pour la Marseillaise et le drapeau national, tandis que Le Pen, jaloux, s'exclamait « *ils m'imitent* ». L'air martial faisait « flipper » le jeune facteur Besancenot tandis que Philippe de Villiers, plus vendéen que jamais, s'esclaffait : « *Avant ! ils sautaient comme des cabris : l'Europe, l'Europe, l'Europe ! Maintenant, ils sautent comme des cabris : la France, la France, la France !* ».

DESAVEU DES OBSEDES DE L'ANTI-EUROPE

Dans une telle compétition, la seule loi qui compte est celle de « l'instant médiatique ». Et puis, somme toute, les Français ont très majoritairement désavoué les obsédés de l'anti-Europe de Bruxelles, si on analyse correctement les résultats du premier tour de scrutin.

- A l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, champion toutes catégories de l'anti-Europe, qu'elle soit de Maastricht, communautaire, *a fortiori* si elle a une vague odeur fédérale, et ce depuis son entrée dans l'arène politique à 28 ans comme « poujadiste », a désormais droit à la retraite après avoir cinquante années durant battu les estrades, même s'il reste momentanément à la tête du Front National. Son dernier baroud sera celui des prochaines élections législatives. Bien que – ce qui est loin d'être négligeable – avec 10,44 % des suffrages exprimés (contre près de 17 % en 2002) il peut laisser en héritage 3 800 000 suffrages et cela même si, contrairement à son attente proclamée « *pour fêter son élection à l'Elysée, il n'y aura pas de buffet qui ira de l'Etoile à la Concorde* », comme il l'avait rêvé.

Philippe de Villiers – en réalité « Philippe Le Joli de Villiers de Saintignon », anti-euro, « anti-bruxelles », inlassable lui aussi quand il exprime son souverainisme a recueilli 2,28 % des voix.

- A la gauche de la gauche, Marie-Georges Buffet, « communiste sans le dire » ou sans trop le dire au cours de la campagne, a signé l'effondrement du PCF dans la compétition : 1,93 % des suffrages, plus de 100 000 voix de moins sur son nom que M. de Villiers.

- Puis, vient l'extrême gauche avec les trois candidats de l'héritage trotskiste. Quel pays européen, autre que le nôtre, pourrait aligner une telle variété de champions de cette espèce rare lors d'une élection quelconque ? Les voix d'Olivier Besancenot, Arlette Laguiller, Gérard Schivardi ont représenté, au total 6,73 % des suffrages exprimés.

De même José Bové qui voulait « renégocier les traités européens » par référendum, à condition de « rompre avec Maastricht ».

Enfin, Frédéric Nihous (« Chasse, pêche, nature, traditions ») avec 1,15 % des suffrages exprimés, se proposait d'instaurer dans toute sa splendeur le « droit de veto européen » contre l'Europe des technocrates », au nom du proverbe « le charbonnier est maître chez soi ». Il aura tout loisir de méditer, comme José Bové sur les mérites comparés de la ruralité.

REPARTIR DU BON PIED

Je constate, par contre, que les candidats qui pouvaient prétendre être qualifiés d'Européens ont tous été comptés parmi les « grands » compétiteurs, à l'exception de Dominique Voynet qui représentait les « Verts » dans la campagne. Mais, Beaucoup moins populaire que Nicolas Hulot, dans le registre écologique, la candidate voulait « faire repartir l'Europe du bon pied », mais force est de constater qu'elle n'a pas su ou pu convaincre, avec 1,57 % des suffrages exprimés, malgré les adjuvants proposés par Daniel Cohn-Bendit, descendu en la circonstance de son perchoir européen, pour battre le rappel des jeunes retraités de Mai 68.

Nicolas Sarkozy, Ségolène Royal, François Bayrou, tous partisans du « oui » au référendum sur le Traité constitutionnel du 29 mai 2005 ont totalisé sur leurs trois noms plus des trois-quarts des suffrages exprimés (75,62 % exactement). En fonction de nos choix personnels, nous aurons donc au second tour, une candidature européenne qui se revendique de la « gauche » et un candidat européen qui se revendique de la « droite », tous deux se voulant « rassembleurs ». Rappelons donc ce que les uns et les autres ont dit dans le registre qui nous intéresse :

- **François Bayrou** voulait « *réconcilier les Français avec l'Europe et l'Europe avec la France* ». Pour ce faire, il s'est déclaré partisan de la « *réécriture d'un texte fondateur plus simple, plus lisible, plus compréhensible* » qui serait soumis à référendum. Dans d'autres interventions écrites ou parlées, il a qualifié le Traité constitutionnel venu au monde sous la présidence conventionnelle de Giscard d'Estaing, « d'illisible », donnant même à comprendre que cette « obscurité était voulue » pour faire passer « un projet de société matérialiste et marchand qui n'aurait pas forcément l'accord des français ». Ce dont, personnellement, je doute mais, par contre, j'ai toujours pensé que soumettre à référendum 488 articles de textes juridiques, plus des pages et des pages de protocoles, était une sorte de défi au bon sens. Les Espagnols et les Luxembourgeois ont pu y faire face, mais les Bataves et les Gaulois, non ! De plus, ajoute Bayrou, les citoyens ont craint que l'élargissement continu de l'Union n'enlève à l'Europe son « identité ». Ce qui n'est pas faux ! Six chantiers prioritaires pour le mousquetaire du Béarn : politique économique avec harmonisation des politiques budgétaires et harmonisation fiscale ; préservation de la biodiversité ; politique énergétique commune ; politique de recherche ; politique de l'immigration et de co-développement avec les pays moins favorisés ; capacité diplomatique et de défense.

Par ailleurs, Bayrou a pris la défense de la Banque centrale européenne dont ses concurrents ont mis en cause le mandat. Si le gouvernement allemand s'est montré défiant à l'égard de l'idée d'un nouveau référendum, il a, par contre, pleinement apprécié la déclaration de Bayrou sur la BCE.

- **Ségolène Royal**, dans ses 100 propositions rendues publiques le 11 février dernier, a consacré à la question européenne les points 88 – 89 – 90 – 91 et 94 de son programme, souhaitant une Europe des enjeux majeurs (recherche / innovation, énergie, environnement) ; une Europe qui préserve par une directive cadre le développement de services publics de qualité ; tirant la protection sociale vers le haut grâce à un « protocole social » européen.

Cette fois, il s'agirait de négocier un « traité institutionnel » et donc, j'en conclus a contrario qu'il n'aurait plus de prétention « constitutionnelle ». Mieux vaut appeler un chat un chat après la douche froide de 2005.

Par ailleurs, Mme Royal a souhaité « *inscrire notre effort de défense dans une politique européenne de sécurité* » qui est en effet loin non seulement d'exister mais même d'avoir été définie.

Enfin, au point 89, il est demandé d'inscrire dans les statuts de la BCE l'objectif de croissance – emploi et de créer un « gouvernement de la zone euro ».

Dans ce même article 89, chaque mot compte. Lors d'une rencontre avec l'actuel président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, elle a été amenée à préciser sa pensée sur ce point. « Il est important, a-t-elle dit que la BCE ait comme objectif non seulement la maîtrise de l'inflation (ce qui est le cas aujourd'hui), mais également de la croissance et donc du progrès social ». Il faut un « élargissement de son statut ».

Dans sa profession de foi électorale, Ségolène confirmait l'orientation : il s'agit d'une « Europe qui protège des délocalisations », en se mettant « au service de l'emploi et de la croissance et non de la seule monnaie ».

Inutile de dire que les détracteurs de la candidate socialiste n'ont pas manqué de faire remarquer que, selon eux, dans cette campagne du premier tour, on a davantage perçu Chevènement que Delors. Cependant, la journaliste Michèle Stouvenot fait dire à François Hollande dans sa décontractante chronique hebdomadaire du Journal du Dimanche : « *Ah ! le « Che », il prend beaucoup trop d'espace. Il ringardise la campagne de Ségolène et fait fuir les bobos* ». C'est d'ailleurs pour atténuer les effets d'une telle rumeur que la candidate et Jacques Delors se sont rencontrés et fait photographier ensemble au Q.G. de celle-ci boulevard Saint-Germain.

- **Nicolas Sarkozy** maintenant.... Avec plus de 31 % des voix au premier tour, cet « hyper actif » qui ne laisse rien au hasard a de l'énergie à revendre. Pour l'Union européenne, il souhaite donc aller vite pour sortir du blocage qui la paralyse.

Estimant qu'un deuxième référendum n'est pas actuellement souhaitable en France, il s'est dit déterminé à faire bouger les choses, en « balayant les idées reçues ».

Dans sa Déclaration de Strasbourg du 21 février dernier, conseillé par Michel Barnier et Alain Lamassoure, il a consacré à l'Europe un discours-fleuve qui tient sur une douzaine de pages. Tout d'abord, une observation : Sarko adore les références. Dans la lignée des résistants à la violence, il a évoqué de Gaulle, mais aussi Churchill et Gandhi. A propos de l'Europe, il a rendu hommage, comme il se devait, à Monnet et Schuman ; Adenauer, de Gasperi et Spaak, mais aussi – toujours la présence d'esprit – à Pierre Pfimlin qui incarna longtemps l'Alsace et Strasbourg notamment à la présidence du Parlement européen. Puis, il a rendu hommage à « tous ceux qui après eux ont fait de l'Europe le combat de leur vie ». Au-delà des bâtisseurs de la construction européenne, il y a dans ce discours maintes références à ceux qui tour à tour ont incarné la pensée scolastique, humaniste et rationaliste... Et ils sont nombreux de Saint Bernard à Galilée, de Kant à Einstein, sans oublier Descartes et son « discours de la méthode » ; Goethe, incarnation du « Sturm und Drang » ; Voltaire qui fut un prince des lois philosophiques et l'idole de la jeune bourgeoisie libérale.

Premier constat sarkozyen : « ce qui a été accompli est immense »...

Mais, deuxième constat : pour lui, c'est bien « l'Europe qui traverse une crise » même si – j'ajouterais – c'est le « non français qui est largement à l'origine de cette crise. Cette crise, il la voit institutionnelle, morale et culturelle. C'est une crise de civilisation. Ce qui malheureusement n'est pas faux !

Au passage, une confirmation : « *la Turquie n'est pas un pays européen, n'a pas sa place à l'intérieur de l'Union* ». La Turquie, géographiquement, « *se trouve en Asie mineure* ». Grosso modo, c'est sur ce point épineux également la position de Bayrou alors que Ségolène est « *favorable sur le principe de l'adhésion turque, mais pas maintenant car l'Europe est en panne et, avant de l'élargir, il faut la relancer* ». De plus, tient-elle à préciser l'adhésion de la Turquie sera soumise à référendum. Le résultat dictera la position que le président de la République aura mission de défendre ». Je vous renvoie pour son argumentation – si vous souhaitez en savoir plus – à son livre « *Maintenant* » publié fin mars.

Mais revenant au discours strasbourgeois de Sarkozy...

Voici quelques affirmations : « *l'Europe sans frontières, c'est la mort de la grande idée de l'Europe politique* ». « *Face à la mondialisation et aux forces immenses qu'elle met en œuvre, la France ne peut rien faire toute seule* ». Une gestion « rigoureuse » de la monnaie est « nécessaire », mais au service de l'économie et non l'inverse. « *Nous devons être capables de proposer aux peuples européens une Europe dotée d'un Gouvernement économique qui défende les intérêts des européens, qui ait son mot à dire sur la politique monétaire et la politique de change. Nous devons être capables de proposer une Europe où la politique monétaire ait aussi pour objectif la croissance et l'emploi, et pas seulement l'inflation !* » Tiens ! Tiens à des nuances près on croirait entendre Ségolène !

Bref, l'Europe est aujourd'hui « *la seule force qui puisse contrebalancer toute tentation hégémonique dans le monde* ». Il convient donc de « refonder » l'Europe. Mais pour que cette refondation s'accomplisse, il faut sortir du blocage politique actuel. « *L'Europe est bloquée institutionnellement parce qu'il y a trop de pays pour que l'unanimité puisse fonctionner, car elle interdit, tout à la fois, d'avancer et de revenir sur les décisions prises* ». Par contre, poursuit-il, nul ne doit être « obligé d'agir s'il ne le souhaite pas ». Ce savant balancement sur une question aussi délicate mérite d'être explicité : Nicolas Sarkozy proposera donc à nos partenaires « *de se mettre d'accord sur un traité simplifié qui reprendra les dispositions du projet de traité constitutionnel* ».

nécessaires pour que l'Europe puisse se remettre en marche. Ce traité simplifié de nature institutionnelle (c'est-à-dire non constitutionnelle) sera soumis au Parlement français ».

La déclaration de candidature de Sarko que tous les électeurs ont eu en mains est, certes, beaucoup plus sobre, mais confirme les orientations du texte de Strasbourg en précisant quelques points. L'Europe doit, par exemple, « *nous protéger dans la mondialisation grâce à des politiques concrètes, en particulier contre les délocalisations* ». Par ailleurs, il confirme qu'il agira « *pour que la préférence communautaire (c'est-à-dire le droit pour l'Europe de protéger ses produits et ses entreprises) soit réhabilitée* ».

Voici pour l'essentiel, en ajoutant que c'est sur ces bases que Valéry Giscard d'Estaing s'est rallié *in fine* à la candidature de Sarkozy, tant il n'a manifestement pas apprécié les critiques de Bayrou à l'encontre de certains aspects du Traité constitutionnel, son bébé !

Epilogue le 6 mai prochain !

Pendant que la France fréquentait massivement les isoloirs, notre environnement européen vivait sa propre vie ; les signes précurseurs d'une déstabilisation internationale se sont accentués de l'Asie du Sud-est au Maghreb, en passant par le Moyen et le Proche Orient. Tout ceci avec pour toile de fond une mondialisation qui, plus que jamais, chevauche allègrement les continents et ignore totalement – notamment sur les plans économique et technologique – des frontières devenues dérisoires.

LES ATTENTES DE LA PRESIDENCE ALLEMANDE

Au sein de l'Union européenne, d'abord...

Peu de choses nouvelles, en vérité, en dehors du débat institutionnel/constitutionnel. On a créé à Vienne une nouvelle Agence des droits fondamentaux dont le champ de compétence est étendu aux droits énumérés dans la Charte des droits fondamentaux adoptée lors du « Sommet » de Nice en l'an 2000, mais dont le maintien dans le futur traité institutionnel n'est pas garanti. De plus, le mandat de l'Agence est interne à l'ordre juridique de l'Union européenne et devra respecter le rôle du Conseil de l'Europe dans la défense des Droits de l'homme et de la Cour européenne des Droits de l'homme. L'Agence aura cependant aussi un rôle à jouer en ce qui concerne la sensibilisation des européens au développement des valeurs communes.

Le Conseil européen des 8 et 9 mars a été consacré, comme chaque année dans la période de fin d'hiver / début du printemps, à un thème majeur. En l'occurrence, cette année celui de l'énergie.

Si les bases d'une politique énergétique commune, avec des objectifs contraignants, ont été identifiées, il faudra encore du temps pour aborder la phase des réalisations concrètes, sachant que l'interconnexion des réseaux est encore balbutiante et que, par ailleurs, les divergences sur le nucléaire demeurent tendues entre les Etats de l'Union européenne – en particulier entre la France et l'Allemagne où le sujet demeure « tabou » au sein de la coalition gouvernementale actuelle outre-Rhin.

Mentionnons au passage la célébration à Berlin du 50^{ème} anniversaire des Traités de Rome qui a été l'occasion de nombreux contacts entre responsables des gouvernements de l'Union, préparatoires sous présidence allemande au Conseil européen, décisif de juin prochain, lorsque la France aura, non seulement, un nouveau Président, mais aussi un nouveau gouvernement et un nouveau parlement.

Au moment où la présidence allemande annonce que l'UE va se doter d'une législation commune sur le racisme et le négationnisme, il faut signaler la création d'une force européenne d'intervention rapide de garde-frontières, encore symbolique puisqu'elle disposerait de 350 à 500 hommes spécialisés dans le pilotage d'hélicoptères, de navires, de la manipulation des radars, de spécialistes de la détection des faux papiers, etc.. Ils interviendraient, notamment, en cas d'afflux massif d'immigrants.

Somme toute, si l'on excepte les cérémonies anniversaires des traités de Rome, l'Union européenne nous a offert une actualité de routine.

L'essentiel est ailleurs : la présidence allemande de l'Union européenne essaye de sauver ce qu'elle peut du traité constitutionnel. En fait, dans le domaine de l'adoption des traités, l'unanimité étant de règle, sauf disposition contraire explicite, un consensus général des 27 Etats membres est requis. La chancelière allemande qui a d'abord essayé de sauver la nature constitutionnelle du traité déjà ratifié par 18 Etats membres représentant 270 millions d'Européens, s'est progressivement convaincue qu'il allait falloir après les épreuves électorales françaises, tenter de remettre en marche la mécanique européenne *a minima*.

Le 23 janvier, M. Steinmeier, ministre social-démocrate des Affaires étrangères, déclarait encore au Parlement européen : « *nous avons besoin de la Constitution pour rendre l'Union européenne plus efficace, plus transparente, plus dure* ». Depuis cette pétition de principe, le langage a changé...

Un questionnaire a été adressé aux pays partenaires pour accompagner les consultations bilatérales. Ce questionnaire concerne notamment le maintien de l'approche consolidée de la partie 5 du traité constitutionnel ; le changement de terminologie sans modification de la substance juridique (autrement dit, plus de constitution explicite) ; l'absence de référence dans le nouveau traité à la primauté du droit communautaire ; l'absence de reproduction intégrale dans le nouveau traité de la Charte des droits fondamentaux ; l'éventuel renforcement des dispositions du traité concernant l'énergie, l'environnement (changement climatique) ; l'immigration ; l'éventuel traitement de la dimension sociale de l'Union ; etc.

En fait, les contacts que Mme Merkel et M. Steinmeier ont eu successivement dans différentes capitales, les ont convaincus d'une réalité incontournable : les gouvernements Britannique, Polonais, Tchèque, Suédois excluent toute ratification pour leur part du texte déjà rejeté en mai et juin 2005 par les Français et les Néerlandais.

- La Haye souhaite d'ailleurs, désormais, un nouveau traité qui se distingue « clairement » du projet de traité constitutionnel par le volume, le contenu, la dénomination. Le point de départ de la négociation serait donc le traité de Nice signé le 21 avril 2001 et en vigueur le 1^{er} février 2003 et non le traité constitutionnel solennellement signé à Rome par les « 27 » le 29 octobre 2004 après trois années de travaux au sein d'une « Convention » présidée depuis 2002 par Valéry Giscard d'Estaing. Cette « Convention » – rappelons-le – était

majoritairement composée de parlementaires représentatifs de l'ensemble de la société politique constitutive de l'Union européenne, suivie d'une Conférence intergouvernementale comprenant les représentants de l'ensemble des Gouvernements des Etats membres de l'Union.

Somme toute, le gouvernement néerlandais propose d'en revenir à la case départ : le Conseil européen de Laeken de décembre 2001, sur la base d'un constat d'insuffisance des traités de Nice alors que l'Union européenne s'apprêtait à accueillir douze nouveaux pays d'Europe centrale et orientale ainsi que du bassin méditerranéen. Ce retour à la case départ serait une absurdité supplémentaire... Le Premier ministre néerlandais, il est vrai, a par la suite quelque peu rectifié le tir, tout en insistant sur un point : même si certains éléments du Traité constitutionnel originaire peuvent être repris, le Traité nouveau devra se distinguer de « manière convaincante » de celui qui a été rejeté en juin 2005 par la moitié de l'électorat néerlandais, sinon une nouvelle épreuve référendaire risquerait de produire le même résultat aux Pays-Bas.

- Que disent maintenant les Polonais ? que le nouveau traité ne devra pas mettre en cause la souveraineté polonaise ; que le nouveau traité ne devra pas être qualifié de « constitutionnel » mais pourrait être qualifié de « fondamental » ; que le principe de la double majorité pour les votes – telle qu'elle a été acceptée – dans le Traité constitutionnel – est désormais « inacceptable ».

Qu'est-ce que la double majorité ? C'est celle qui prévoit qu'une décision à la majorité qualifiée au Conseil des ministres nécessite le soutien de 55 % des Etats membres représentant 65 % des citoyens.

Que proposent les Polonais ? D'utiliser la racine carrée du nombre d'habitants de chaque Etat (calculé en millions d'habitants par Etat) pour obtenir le nombre de voix affectées à chaque membre lors des votes à la majorité qualifiée. De cette manière, par exemple, l'Allemagne qui a 82 millions d'habitants aurait 9 voix et la Pologne avec ses 38 millions, 6 voix. Pour qu'une décision soit prise à la majorité qualifiée, il faudrait une majorité de pays – donc 14 sur 27 et 62 % des voix.

- Côté britannique maintenant, les Conservateurs qui ont le vent en poupe à l'approche d'importantes élections locales, sont plus « insularistes » que jamais. Selon la plupart des observateurs, le successeur prévu de Tony Blair, Gordon Brown, serait en retrait sur le beau Tony, signataire du Traité constitutionnel. Blair est donc pressé. Il sait que le Conseil européen des 21-22 juin sera le dernier auquel il participera. D'où, selon lui, la nécessité de tomber d'accord à 27 sur les « éléments clés » du futur traité avant la fin de la présidence Allemande. Il s'agira d'un simple « traité modifié » et non plus d'un Traité à prétention constitutionnelle. Il faut, dit-il en substance, un texte qui puisse être voté par la Chambre des Communes, sans recours au référendum. Dès lors qu'un accord existerait sur « les principes de base », une conférence intergouvernementale pourrait s'en saisir encore en 2007, sous présidence portugaise.
- Rappelons, au passage, que le Portugal lui non plus n'a pas encore ratifié le Traité Constitutionnel, en attendant d'y voir plus clair, ainsi que d'autres petits pays comme l'Irlande et le Danemark.

- La République Tchèque, enfin... Que s'y passe-t-il ? On connaît la position souverainiste de Vaclav Klaus, le président, mais le 4 avril un accord est intervenu entre les partis de la coalition gouvernementale. Celle-ci est prête à reprendre la négociation pour un traité de compromis aux termes duquel il ne devrait plus être question de Constitution. Curieusement, le Vice-premier ministre a fait une déclaration au « Monde » en faveur du retrait de la Charte des droits fondamentaux du futur traité, en suggérant de la remplacer par une simple référence à la Convention européenne des Droits de l'homme adaptée et appliquée dans le ressort du Conseil de l'Europe.

Comme vous le voyez, l'optimisme n'est plus de saison. Ceci ne veut pas dire qu'un certain nombre de pays ne restent pas attachés aux principes d'une Europe constitutionnelle. En disant cela, je pense notamment à l'Italie, l'Espagne, la Belgique et l'Allemagne que sa présidence de l'Union conduit à une gestion prudente de la crise. Pour l'heure, comme le dit Jacques Barrot, l'air du temps est favorable à un « rafistolage », c'est-à-dire « *un traité fonctionnel reprenant le socle des réformes institutionnelles qui ont fait consensus dans le Traité constitutionnel* ».

TENSIONS EN EUROPE DE L'EST

Bien entendu, un tel traité *a minima* ne règlera que partiellement et très provisoirement les problèmes auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui, non seulement dans le monde mais en Europe même.

Par exemple, avec la crise ukrainienne qui vient de rebondir, opposant plus que jamais les « bleus » du parti pro-russe, de Viktor Ianoukovitch, chef du gouvernement et les fidèles de la « révolution orange » pro-occidentaux désireux de rejoindre l'OTAN et l'Union européenne, du président de la République, Viktor Iouchtchenko. Ce n'est pas la « guerre des deux roses », mais celle des « Viktors ». Seules des élections anticipées permettraient sans doute de limiter la casse, tandis que la Russie poutinienne qui contrôle Gazprom invite à la sagesse pour lui éviter de fermer les robinets ou de renchérir singulièrement le coût de leur ouverture. Une Russie qui se durcit, d'ailleurs, face à la décision américaine d'installer un système de défense antimissile hautement sophistiqué en Pologne et en République tchèque, appelé NMD, avec l'accord des gouvernements de Varsovie et de Prague. Le système NMD devrait permettre de détourner en vol des fusées intercontinentales nucléaires venues d'Iran soit pour viser l'Europe, soit pour atteindre les Etats-Unis.

Polonais et Tchèques qui, sans le dire, redoutent le voisinage de la Russie, pourtant leur grande sœur slave, souhaitent cette implantation qui leur garantit « *une présence stratégique américaine à long terme, avec des retombées économiques* ». Intercepteurs et radars détecteurs ne seraient pourtant opérationnels qu'en 2012. Les Américains tentent de convaincre les Russes que ce système NMD n'est en rien dirigé contre eux, mais jusqu'à maintenant Moscou ne l'a pas entendu de cette oreille, même si les 26 pays de l'OTAN réunis à Bruxelles le 19 avril ont décidé de soutenir Washington et de faire bloc.

Le durcissement russe se manifeste également à propos du Kosovo. L'ONU envisage l'indépendance pour cette province de souveraineté historiquement serbe, mais à près de 90 %

albanaise aujourd'hui. Belgrade ne veut pas en entendre parler. Moscou qui dispose d'un droit de veto dissuasif au Conseil de Sécurité soutient Belgrade.

Le durcissement russe s'est aussi manifesté à l'égard de la Pologne. Le Kremlin a encore refusé le 22 avril de lever l'embargo sur la viande polonaise. Cet embargo russe est en place depuis novembre 2005, en invoquant des raisons sanitaires. Par mesure de rétorsion, il est vrai, la Pologne bloque par son veto depuis la mi-novembre 2006 le lancement des négociations prévues de longue date entre la Russie et l'Union européenne, estimées hautement souhaitables à Bruxelles et dans les autres capitales de l'Union sauf Varsovie, même si la brutalité de la politique répressive du Kremlin à l'égard de l'opposition à Poutine inquiète de plus en plus les capitales occidentales et les pays baltes¹ où subsistent de fortes minorités russophones.

Par ailleurs, des élections présidentielles vont se tenir en Russie l'an prochain et la constitution n'autorise pas Poutine à briguer un troisième mandat. Mais au moment où Boris Eltsine vient de disparaître, Vladimir Poutine apparaît plus « tsar » que jamais sur la scène russe. Populaire de surcroît, il l'est grâce à une croissance record de l'économie (+ 7,9 % au premier trimestre 2007), largement due aux exportations de gaz et de pétrole ; populaire du fait des pratiques d'une démocratie « musclée » et d'un parti dominant (« Russie unie ») qui a gagné les élections régionales en mars dernier dans 13 régions de la Fédération russe sur 14, avec 60 % des sièges.

Partout, les oligarques de l'ère eltsinienne ont été mis au pas ou sont en fuite. Les Tchétchènes, de leur côté, ont échoué jusqu'à présent dans leur lutte armée pour obtenir l'indépendance même si la question risque de rebondir à la première occasion comme en témoignent toujours des actions sporadiques de guérilla. Garry Kasparov, l'ancien champion mondial d'échecs a beau s'élever contre le despotisme ambiant, on voit mal qu'il puisse renverser l'ordre établi dans un pays où, qui plus est, la plupart des médias sont muselés par le pouvoir.

LE GRAND AXE CONFLICTUEL

Mais pour l'Union européenne, les querelles de l'Europe de l'Est ou avec l'Europe de l'Est sont encore relativement secondaires par rapport à l'extension des désordres hautement conflictuels dans le monde.

Quand nous suivons attentivement les informations qui nous parviennent et observons le déroulement des événements sur des cartes, nous constatons l'existence d'un immense arc de cercle conflictuel qui trouve ses origines dans l'explosion d'un certain fanatisme islamique. Ce n'est pas la seule, certes, mais c'est la principale.

- Dans le sud de la Thaïlande, où il faisait si bon vivre jadis, l'armée est aux prises avec les séparatistes islamiques qui se soulèvent contre les bouddhistes (bonzes égorgés, brûlés vifs, frappés à mort). Pour le moment, le gouvernement de Bangkok donne le sentiment de ne plus contrôler vraiment les trois provinces de Pattani, Yala, Marathiwat, où 2 300 personnes

¹ C'est le cas notamment en Estonie avec les incidents survenus depuis le Journal parlé dans la capitale Tallinn

auraient été tuées depuis l'embrasement qui date de janvier 2004. Le conflit demeure néanmoins localisé.

- Au Pakistan, l'islamisme radical gagne du terrain au détriment du pouvoir central exercé par le général putchiste Musharraf qui dispose de l'appui de l'armée et des Etats-Unis. Les correspondants de la presse occidentale à Islamabad confirment « la talibanisation des esprits » dans un pays où l'activisme islamique ne se limite plus aux zones frontières de l'Afghanistan mais gagnerait la capitale où les prêches en faveur du Djihad sont de plus en plus fréquents dans les mosquées. Et ceci, rappelons-le, dans un Etat qui dispose de l'arme nucléaire et qui reste en conflit latent avec l'Inde à propos du Cachemire, tandis que l'Afghanistan voisin connaît une nouvelle phase de rébellion talibane, malgré la présence de 36 000 soldats de la Force internationale d'Assistance et de Sécurité (ISAF), sous commandement de l'OTAN, qui s'ajoutent aux troupes spéciales américaines. Cette recrudescence terroriste est caractérisée par l'attaque-suicide de kamikazes et les enlèvements d'occidentaux, notamment dans le sud du pays.
- En Iran, le problème posé est d'une nature différente, même si l'islamisme Chiite inspire le régime des Mollahs et des Ayatollahs. Contre la volonté des Etats-Unis et l'avis de la communauté internationale, y compris (fait rare qui mérite d'être souligné) de la Russie et de la Chine, le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, ne cesse de rappeler que le programme nucléaire de son pays est « irréversible ». Pour l'heure, il s'agit officiellement d'un programme nucléaire civil, mais il est de plus en plus soupçonné de préparer l'arme atomique, après avoir soigneusement dissimulé l'installation de sites nucléaires. La résolution 1737 du Conseil de sécurité adoptée le 23 décembre 2006 donnait soixante jours à Téhéran pour stopper ses activités nucléaires. En vain ! La nouvelle résolution (1747) alourdit les sanctions en prévoyant un embargo sur les exportations d'armes par l'Iran et des restrictions des ventes d'armes à ce pays. Elle contient, en outre, des mesures de pénalisation financières et commerciales.

Que fait alors l'Iran ? Il s'engage dans une nouvelle escalade en décidant de limiter encore ce qui reste de sa coopération avec l'Agence internationale de l'ONU pour l'énergie atomique (AIEA). C'est dans ce contexte, au surplus, que des navires de guerre iraniens ont arraisonné dans le Golfe Persique le personnel de bord d'une frégate britannique procédant à des contrôles en vertu d'une décision 1723 du Conseil de Sécurité. Et ce, sous prétexte que ladite frégate était « *entrée illégalement dans les eaux territoriales iraniennes* » alors qu'en fait elle se trouvait dans les eaux territoriales irakiennes. Quinze marins et fusiliers britanniques ont été détenus en Iran treize jours durant, devant se prêter à plusieurs reprises à l'exercice d'aveux télévisés devant les caméras d'Al Aman, chaîne iranienne de langue arabe. Finalement, les Iraniens magnanimes ont relâché les Britanniques.

« De cette nouvelle crise transparaît à l'évidence une volonté prononcée de Téhéran de transmettre un message de force, précisément au moment où le Conseil de sécurité alourdissait les sanctions à son encontre ».

L'incident n'a rien changé au problème de fond posé puisque, le 9 avril, l'Iran aurait commencé à produire de l'uranium enrichi qui peut alimenter des réacteurs nucléaires, mais aussi entrer dans la fabrication du cœur d'une bombe atomique.

L'Union européenne, en recul sur ses prises de position initiales, a décidé de reprendre le 19 avril les négociations nucléaires avec l'Iran, tandis que les Etats-Unis refusaient de s'y joindre et que l'US Navy continuait à déployer d'imposantes forces navales dans le Golfe Persique autour du porte-avions « John Stennis », et qu'un autre mastodonte de la mer l'« USS Eisenhower » patrouillait au large des côtes de la Somalie où une véritable guerre opposait les forces éthiopiennes et somaliennes « légales » aux forces insurrectionnelles islamistes qui ont réussi à s'emparer momentanément de la majeure partie de la capitale somalienne, Mogadiscio, où des combats acharnés se poursuivent.

- Dans la corne de l'Afrique, tous les ingrédients d'un conflit généralisable peuvent être considérés comme réunis.

Les Ethiopiens, « infidèles » aux yeux des islamistes, soutiennent un gouvernement de transition somalien incapable de résister par ses propres moyens aux bandes armées des « Tribunaux islamiques » qui lui font la guerre.

Quant aux Américains, après avoir installé une base militaire à Djibouti, ils appuient les Ethiopiens grâce à leur logistique. Ce qui n'empêche pas les tentatives de propagation du chaos somalien en Ethiopie même, comme l'attaque d'un site de recherche pétrolière qui a fait plus de soixante-dix victimes dans la province éthiopienne de l'Ogaden, vient de le démontrer. En Ogaden, des forces autonomistes en lutte contre le gouvernement central d'Addis Abeba se manifestent depuis des années.

- Dans la péninsule arabique voisine, les Etats-Unis ont établi leur réseau de bases pour le Moyen-Orient, à Oman, Bahrein, au Qatar et au Koweït, tous micro-états richissimes, pour la plupart du fait de la manne pétrolière et gazière comme les Emirats Arabes Unis sur la Côte des Pirates depuis 1971.

En Arabie Saoudite, le régime leur est favorable à l'évidence du fait de son statut de premier état pétrolier du monde contrôlé par une famille royale de 4 200 princes de sang qui occupent les postes et disposeraient de plus de 400 milliards de dollars¹ gardienne des lieux saints de l'Islam, elle ne tolère aucun parti politique. Les structures politiques et sociales du pays demeurent quasi féodales.

Aujourd'hui, Al Qaida pourchassé, traqué, exerce une activité clandestine rémanente : 172 membres de cellules « djihadistes » viennent d'être démantelés. C'était le cas, quatre mois plus tôt, pour 136 autres « djihadistes ». Les ressortissants occidentaux ne peuvent plus vivre dans le pays natal de Ben Laden que dans les zones hautement sécurisées. Quatre ressortissants français ont encore été assassinés en février dernier dans la région de Médine, tandis qu'au Yémen voisin, où l'armée est aux prises avec des rebelles chiites, un britannique et un français ont été tués en février.

- En Irak, à l'instigation de George Bush et contre l'avis du Congrès, le contingent américain a été porté de 139 000 à 160 000 hommes, alors que les britanniques ont annoncé un mouvement en sens inverse. Ils doivent retirer le quart de leurs 7 500 soldats engagés, au cours du prochain été.

¹ « Quid » 2007

Les attentats sanglants ont continué à se multiplier. D'ici juin, 90 000 soldats irakiens et américains doivent donc être déployés dans le grand Bagdad où les kamikazes se font sauter en série, comme ce fut le cas le 18 avril en tuant, d'un seul coup, 170 personnes, en blessant 200 autres. Je vous rappelle que les terroristes sont même parvenus à tuer dans le Parlement irakien, pourtant hautement protégé au cœur de ce que l'on appelle la « zone verte ».

A la date du 10 avril, 3 275 soldats américains avaient été tués en Irak depuis le déclenchement de la guerre contre Saddam en mars 2003. Mais ce chiffre est déjà dépassé. Par ailleurs, 24 000 militaires ont dû être amputés. Au total 2 078 personnes ont été tuées en mars contre 1006 en février. 18 000 suspects de terrorisme croupissent dans les prisons militaires américaines en Irak ; autour de 35 000 dans les geôles irakiennes. Le nombre de civils tués au 20 mars 2007 serait de l'ordre de 72 000.

Rien n'indique que les Etats-Unis maîtrisent la situation, alors que des murs remparts américains de cinq mètres de haut ont commencé à s'élever pour protéger certains quartiers, notamment sunnites de Bagdad. « *Barrant les rues, courant le long des avenues, ces plaques de béton prolifèrent comme les métastases d'un pays en pleine décomposition* » note l'envoyé spécial d'un grand quotidien parisien. Nombre d'observateurs redoutent que les troupes des Etats-Unis ne s'enlisent de plus en plus en Irak, tandis que des centaines de milliers d'Irakiens ont fui en Syrie, Jordanie, et jusqu'en Egypte. Tout ceci, alors qu'un rapport du département américain du 5 avril confirme que le régime de Saddam Hussein n'avait pas coopéré directement avec Al Qaida et que le Pentagone a fourni des analyses « inappropriées » dans sa recherche afin de démontrer que des liens avaient existé entre Al Qaida et les autorités irakiennes.

Ceci au moment où, selon le Financial Times du 19 avril : « *les réserves de pétrole en Irak pourraient être deux fois plus importantes que les estimations actuelles et la production du pays pourrait doubler en cinq ans* ». Enfin, une bonne nouvelle... mais au profit de qui ? On se le demande dans une région aussi profondément déstabilisée.

- Dans ce Proche-Orient en pleine ébullition, que devient le conflit israélo-palestinien ?

Ce conflit-clé, pour calmer le jeu dans l'Orient arabe, est le symbole même du perpétuel recommencement. A peine un espoir se manifeste-t-il que les affrontements reprennent de plus belle.

Ainsi le roi Abdallah d'Arabie Saoudite était parvenu le 17 mars dernier à convaincre les deux principales factions palestiniennes - le laïc Fatah et l'Islamique Hamas, par ailleurs considéré comme une organisation terroriste - de constituer un gouvernement d'Union nationale pour tenter de mettre fin à l'anarchie sanglante dans la bande de Gaza. C'était le 8 février à La Mecque.

Le 17 mars, le nouveau gouvernement palestinien voit le jour, avec pour Premier ministre Hamas Ismaïl Haniey, tandis que Mahmoud Abbas demeure président de l'Autorité palestinienne.

Le 18 mars, le gouvernement israélien décide de poursuivre le boycottage du nouveau Cabinet ; se refuse à des pourparlers tant que le Hamas ne se décidera pas à reconnaître

Israël, mais accepte toutefois les dialogues limités à l'amélioration des conditions de vie exécrables pour les populations de Cisjordanie et de Gaza.

Seule jusqu'à maintenant, la Norvège a reconnu le nouveau gouvernement Palestinien. L'Union européenne considère que le Hamas et le Fatah ont « *fait un pas dans la bonne direction* », mais reste circonspecte.

Sur ces entrefaites, la Ligue Arabe réunie par les Saoudiens à Ryad les 28 et 29 mars propose une paix globale à Israël en échange d'un retrait total israélien de Cisjordanie, de la partie arabe de Jérusalem et du plateau syrien du Golan occupés depuis 1967. Réponse du Premier ministre israélien, Ehoud Olmert le 15 avril : « *Nous sommes prêts au dialogue étant toutefois bien entendu que le fait d'accepter de parler ne signifie pas pour autant d'accepter cette initiative telle quelle* ». Ce même 15 avril, Mme Condoleezza Rice, Secrétaire d'Etat américain déclare appuyer l'initiative de Ryad et encourager Jérusalem à accepter d'engager des pourparlers qui ne concerneraient pas moins de onze pays arabes membres de la Ligue.

De plus, toujours à la requête insistante de Mme Rice, Ahmoud Abbas et Ehoud Olmert ont accepté le principe d'une rencontre personnelle bimensuelle pour tenter de régler les problèmes de la cohabitation quotidienne. Une première réunion des deux hommes s'est d'ailleurs tenue il y a quelques jours, sans grands résultats significatifs.

Mais, alors que l'Etat hébreu célébrait le 50^{ème} anniversaire de l'indépendance, la branche armée du Hamas – les brigades Ezzedine al-Yassam – envoyaient des salves de roquettes sur Israël, le 24 avril, provoquant des dégâts mineurs. Les brigades en question dénoncent de leur côté la poursuite d'opérations militaires israéliennes en Cisjordanie où, selon elles, « la trêve n'a plus réellement cours » puisque le 21 avril, Israël reprenant ses raids à Gaza et en Cisjordanie avait tué 9 palestiniens dont des civils. Et ainsi de suite...

Comme déjà dit maintes fois, la situation au Proche et Moyen-Orient ira s'aggravant tant que la problématique israélo-palestinienne ne recevra pas une solution viable et durable. La molle coalition des 27 Etats membres de l'Union européenne est-elle capable de s'impliquer efficacement au Proche-Orient compte tenu de la pesanteur de la politique américaine dans la région ? Personnellement, j'en doute fortement. Ce qui revient à dire que seuls les Etats-Unis déjà embarqués jusqu'au cou dans la guerre d'Irak doivent être en mesure d'assumer des responsabilités qui commencent à les dépasser quand il leur faut compter, au surplus, avec les provocations iraniennes.

La dernière prise de position des ministres des Affaires étrangères de l'Union est donc la suivante : Luxembourg, 23 avril, réaffirmation de la disponibilité de l'UE à collaborer avec les représentants du gouvernement palestinien qui n'appartiennent pas au Hamas. Autrement dit, nous continuons à ronronner !

- Au Pays du cèdre, voisin d'Israël, pour l'heure le calme règne en apparence entre les mouvances sunnites, chiites, chrétiennes des diverses obédiences, mais le Conseil de Sécurité de l'ONU a cru devoir s'alarmer le 18 avril, à la suite d'informations persistantes faisant état d'incessants trafics d'armes à la frontière libano-syrienne, en violation de la résolution du Conseil de Sécurité qui a mis fin à la guerre de l'été 2006 entre le Hezbollah chiite et Israël. La cassure politico-religieuse du Liban est plus vive que jamais. En témoigne

par exemple l'incapacité dans laquelle le Pays du cèdre s'est trouvé de se faire représenter par une seule et même délégation à la réunion de la Ligue arabe des 28-29 mars, proposant d'ouvrir un nouveau processus de paix avec l'état hébreu.

- Jamais la situation au Proche-Orient n'a paru aussi compliquée et la Turquie, elle-même, n'échappe pas à cette complexité, alors qu'elle se prépare pour des élections présidentielles en mai. Les deux grandes tendances : celle des Islamistes dits « modérés » du Premier ministre Erdogan et du ministre des Affaires étrangères, Abdullah Gül d'une part, et d'autre part celle de la gauche nationaliste, laïque, fidèle à la pensée de Mustapha Kemal Attaturk, fondateur de la Turquie moderne, dont les partisans estimés à 300 000 ont récemment fait grand bruit à Ankara.

La présidence était jusqu'ici considérée comme un bastion laïc. L'establishment militaire, dans la même lignée laïque qu'Attaturk a discrètement fait savoir récemment ses préférences par le truchement du Général Yasar Buyez Kanit, son chef d'Etat-major. Or, l'institution militaire joue traditionnellement un rôle primordial dans un pays que la presse française a pu comparer récemment à un « chaudron », à la suite d'attentats qui ont coûté la vie au journaliste arménien, Hrant Dink, le 19 janvier dernier ; à trois chrétiens évangéliques égorgés le 18 avril, tandis que le Président du Conseil turc de l'enseignement supérieur, Erdogan Tezic, connu pour ses positions laïques militantes, vient d'échapper de peu à un attentat à Ankara.

De plus, les tensions rémanentes avec les indépendantistes Kurdes ont entraîné des opérations militaires récemment dans le sud-est de la Turquie, avec des pertes pour l'armée et les rebelles (on a cité le chiffre de 39 morts) alors que les indépendantistes kurdes du PKK sont accusés d'avoir leur base arrière au Kurdistan irakien hautement protégé par Washington. En Irak, les kurdes sont en effet les seuls à ne pas vouloir remettre en cause le nouvel Etat fédéral irakien contrairement aux Sunnites et Chiites dont les haines sont attisées, pour les uns par Al Qaida, pour les autres par les Iraniens en se livrant une véritable guerre civile.

L'Union européenne a adressé une mise en garde à Ankara le 13 avril, alors que les négociations en vue de l'adhésion éventuelle de la Turquie vont reprendre prochainement, à la suite d'une décision prise le 27 mars dernier. Pour des raisons subtiles, cette reprise des pourparlers concernera le chapitre de « la politique industrielle ».

- Enfin, avant d'achever ce tour d'horizon consacré à ce qui s'est passé depuis le début de l'année au sein de la **grande zone conflictuelle** qui part du golfe de Thaïlande pour aboutir à l'Océan atlantique, on ne peut pas ne pas évoquer les derniers développements de l'action terroriste au Maghreb, avec notamment l'affiliation du groupe dit « salafiste pour la prédication et le combat » à la maison mère du terrorisme islamiste, c'est-à-dire Al Qaida. Si, en effet, les embuscades contre l'armée algérienne ont fait 14 tués en janvier dernier dans la province de Batna, 7 dans la Wilaya de Tizi-Ouzou début mars ; si elles ont tué une dizaine de Russes à l'ouest d'Alger au cours de la même période, ce sont évidemment les attentats d'Alger du 11 avril qui retiennent l'attention avec l'attaque du Palais du gouvernement à la voiture piégée faisant 33 morts et 227 blessés, alors que simultanément deux autres attentats kamikazes dans la banlieue d'Alger provoquaient le décès de 12 personnes, en blessant 80 autres.

S'il est exact, comme l'écrit le journal « Al Jazair news », que les attentats du 11 avril visaient clairement l'actuel pouvoir algérien déconsidéré de M. Bouteflika, ils concernaient plus largement le monde occidental et particulièrement la France. C'est évidemment la simultanéité qui a retenu l'attention, d'autant que la veille des attentats d'Alger la mort de plusieurs kamikazes et d'un policier à Casablanca avait déjà retenu l'attention.

Il semble même établi qu'Al Qaida a tenté d'étendre sa toile d'araignée en Tunisie. Il aurait été, en effet, prouvé que des terroristes tunisiens récemment arrêtés avaient participé à des maquis GSPC en Algérie, accréditant ainsi la thèse selon laquelle Al Qaida a progressé dans la coordination de groupes extrémistes de l'ensemble du Maghreb, alors que des élections législatives sont prévues en Algérie le 17 mai et au Maroc, en septembre.

La présence de groupes islamistes armés serait également avérée dans l'Ouest saharien, à cheval sur les frontières mauritanienne et algérienne, ainsi que dans le nord du Mali. Ce qui pourrait justifier l'implantation récente d'un centre américain de lutte antiterroriste à Goa sur le fleuve Niger.

Plus à l'est enfin, ne perdons pas de vue la poudrière du Darfour soudanais, région désertique que jouxte essentiellement la frontière tchadienne, où les milices arabes progouvernementales des djanjawids massacrent les populations locales avec la complicité du gouvernement islamiste de Khartoum qui applique la Charia. Ce génocide qui n'ose pas dire son nom serait responsable de la mort de 200 000 personnes et de l'existence de 2 millions de réfugiés. Bilan désastreux dont le véritable responsable est le général président soudanais qui règne à Khartoum, Omar Hassan-el-Béchir. On attend des résolutions enfin contraignantes du Conseil de sécurité. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Je ne voudrais pas paraître, aux yeux des uns et des autres, peindre une situation trop en noir, pour conclure. Il est évident que, malgré les efforts d'Al Qaida, tous les foyers conflictuels dont nous avons parlé ne sont pas (ou pas encore) ramifiés entre eux. Chacun a des causes propres : les djandjawids du Soudan n'ont rien à voir avec les égorgeurs de bonzes du sud thaïlandais et le sort des Kurdes d'Irak n'a qu'un très lointain rapport avec celui du régime Karzaï à Kaboul. On pourrait multiplier les exemples, mais nous ne devons pas nous leurrer sur l'essentiel : d'une manière générale les conflits examinés se sont amplifiés faisant pour le moment tache d'huile et le risque d'un embrasement général n'est pas à exclure totalement au cours des années qui viennent.

Les Etats-Unis, l'Union européenne, entre autres, et la communauté internationale dans son ensemble, sont amenés à assumer leurs responsabilités d'une manière cohérente et forte si l'on ne veut pas prendre le risque d'en arriver un jour à cette extrémité.

UN MONDE MULTIPOLAIRE

Au fond, comme l'avancé Thierry de Montbrial dans une analyse qu'un grand quotidien du soir a publiée le 15 mars dernier : notre « monde est [...] en train de devenir multipolaire ». Et de citer « la distribution des rôles cependant loin d'être stabilisée » : les Etats-Unis en tout premier lieu, la

Chine, le Japon, l'Inde, la Russie avec chacun divers handicaps. Mais quid de l'Union européenne ? « *A côté de ces pôles émergents, il faut ajouter l'Union européenne, bien qu'elle soit empêtrée dans ses rigidités économiques et sociales et dans des difficultés institutionnelles qu'elle ne parvient pas à résoudre* » ajoute-t-il. Ah qu'en termes châtiés ces choses-là sont dites...

L'Union européenne existe comme une puissance économique en quête de plus de cohésion, une puissance monétaire en gestation avec la Zone euro, capitale Francfort, et une monnaie unique pour 13 de ses 27 Etats membres. Elle existe aussi avec un château branlant institutionnel sis pour l'essentiel à « Bruxelles », qui a le mérite d'exister certes, mais sans avoir pour autant les prérogatives essentielles de ce que l'on appelle un « Etat » ; elle existe encore en l'absence d'une véritable politique étrangère dont on puisse dire, sans rougir qu'elle s'exprime « d'une seule voix » et sans bégayer dans le monde ; elle existe, au surplus, sans une politique de sécurité/défense intégrant ses forces et dans laquelle elle s'incarnerait globalement. Il suffit pour l'apprécier de voir à quel point les anciens pays de l'aire soviétique se bousculent pour appartenir à l'OTAN, parce que l'appartenance à l'OTAN leur assure la protection américaine ; à quel point également l'identité européenne peine à s'affirmer dans les cœurs et les esprits et à quel point en outre notre vieux continent perclus d'histoire tarde à s'affirmer comme l'expression vécue d'une seule et même grande ambition.

Jean-Pierre Gouzy

(avril 2007)